



Question écrite posée le vendredi 4 décembre 2020

De M. Stéphane PEU
Député de Seine-Saint-Denis
Membre de la commission des lois

À M. Jean CASTEX
Premier ministre

Devenir de l'ancien siège du journal L'Humanité à Saint-Denis

Monsieur Stéphane Peu interroge Monsieur le Premier ministre sur son engagement relatif au devenir de l'ancien siège du journal L'Humanité à Saint-Denis visant à y implanter les services de la Direccte.

Par courrier en date du 23 octobre 2020, Monsieur le Premier ministre informait les parlementaires de la Seine-Saint-Denis, la présidente du Conseil Régional d'Île-de-France, le Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et les maires de la Seine-Saint-Denis, de la réhabilitation prochaine du bâtiment, ancien siège du journal L'Humanité, conçu par l'architecte brésilien Oscar Niemeyer et construit en 1987, en vue d'y implanter les services de la Direccte.

Monsieur le député est ravi d'apprendre que ce bâtiment acquis par l'Etat en décembre 2009 et laissé depuis inoccupé voit enfin son avenir s'éclaircir.

En effet, ce bâtiment aussi atypique que remarquable dont les façades et toitures ont été inscrites aux monuments historiques par un décret du 23 avril 2007 a beaucoup souffert de ces années de vacance. Il devenait donc urgent de lui trouver une affectation ce qui semble désormais être le cas.

Toutefois, échaudé par les nombreux projets envisagés puis finalement abandonnés, Monsieur le député demande à Monsieur le Premier ministre de lui communiquer le calendrier du chantier et de la remise en service effective de ce bâtiment.

Permanence parlementaire

Hôtel de Ville
2 place Victor Hugo
93200 Saint-Denis

☎ 01 41 68 21 89

✉ contact@stephanep.eu

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

Retrouvez-moi sur

f Stéphane Peu

🐦 Stephane1peu

➔ Abonnez vous à la newsletter

en envoyant votre adresse mail à newsletter@stephanep.eu

Farid Aïd

Député suppléant

Farid.aid.2020@gmail.com

LA
GAUCHE
DEBOUT ET
INSOUMISE